

AGRESSIVITE DU SUJET AGE EN INSTITUION

➤ OBJECTIFS

Cette formation a comme objectif de :

- Définir le contexte de « l'institution » et déterminer les acteurs de l'institution : Patient/résident – Famille – Professionnel
- Le contexte législatif de « l'accueil » en institution
- Comprendre Violence et agressivité : quelle définition pour quel message à entendre et accompagner
- Les situations pathologiques source de violence ou agressivité
- Identifier les répercussions pour anticiper l'accompagnement le plus pertinent : de l'adaptation à l'anticipation
- Prévenir les comportements violents et agressifs et construire la relation d'accompagnement dans les situations de violence

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP :

Contactez notre référent Handicap :

Didier LECLERC

06 51 67 97 10

didierleclerc@medicalys-formation.fr

MODALITE ET LIEU :

Formation présentielle en inter ou intra-entreprise

PREREQUIS :

Maitrise de la langue française

PREREQUIS TECHNIQUE :

Connexion internet (ADSL minimum) - Ordinateur

DUREE HORAIRE ET DATES :

2 jours ou 14 heures

PUBLIC :

Tout personnel.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Mini 8 – Maxi 10

REF : SA.011

PROGRAMME DETAILLE :

JOUR 1 :

- Définir le contexte de « l'institution » et déterminer les acteurs de l'institution : Patient/résident – Famille – Professionnel

Le contexte législatif de « l'accueil » en institution

- a. **Loi du 4 Mars 2002. Loi Claeys Leonetti. Loi du 5 mars 2007 sur les majeurs protégés, etc...**
- b. **Entre sécurité sanitaire et respect des libertés : les droits fondamentaux du citoyen.**
- c. **Entre autonomie et vulnérabilité**

Comprendre Violence et agressivité : Quelle définition pour quel message à entendre et accompagner

Quelques données sociologiques sur la violence

Réflexions sur :

- 1 - Les définitions de violence, agressivité, opposition, incivilité.
- 2 - Les différentes formes et niveau de violence
- 3 - Agressivité ou défense de la personne vulnérable devant une situation d'incompréhension
- 4 - L'agressivité comme source d'informations sur la personne considérée comme agressive

- d. **Les conduites agressives et violentes : mieux comprendre pour mieux répondre.**

JOUR 2 :

- e. **Les facteurs favorisant l'émergence d'actes de violence**
- f. **La violence et l'agressivité des familles : la place du deuil blanc**
- g. **Entre troubles pathologiques et recherche du maintien de l'autonomie : quelle responsabilité des soignants. Du refus d'aide au refus de soin : quelle écoute, quelle approche**
 - Les situations pathologiques source de violence ou d'agressivité : Délires, Attitudes caractérielles, Angoisse majeure, Maladie d'Alzheimer, Syndrome démentiel, Sentiments de préjudice etc...
 - Identifier les répercussions pour anticiper l'accompagnement le plus pertinent : de l'adaptation à l'anticipation
 - Prévenir les comportements violents et agressifs et construire la relation d'accompagnement dans les situations de violence
- h. **Réaction des soignants face à la violence et impact des agressions : Construire seule et ensemble une communication pertinente**
- i. **Gérer le syndrome d'épuisement professionnel et apprendre à gérer ses propres émotions. Dissocier identité personnelle et identité professionnelle**
- j. **Mettre en place quelques outils concrets : de la singularité à l'intelligence collective. La collégialité devant la violence**
- k. **La réunion d'équipe comme lieu de régulation, analyse de pratiques et groupes de paroles**
- l. **Traçabilité : La retranscription pertinente de l'information dans le dossier de soins**

METHODES PEDAGOGIQUE ET IDENTIFICATION DES AXES DE TRAVAIL :

- Apports théoriques
- Casuistique : analyse des situations de violence vécues et des réponses apportées
- Recherche de solutions, mise en commun
- Film

EVALUATIONS

- Evaluation de niveau préformation par qcm
- Evaluation de l'atteinte des objectifs visés à travers un qcm
- Evaluation de la satisfaction à chaud à travers un questionnaire est réalisée « à chaud » de manière individuelle,
- En groupe de manière orale et en présence - si possible - d'un représentant de la structure.
- Une synthèse des points clefs est rédigée par le formateur à la fin de la formation à l'attention du Directeur de la structure
- A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera remis aux stagiaires ayant effectué l'intégralité de la formation.
- Une évaluation à froid sera envoyé à 90 jours à la direction de la structure et/ou aux apprenants si nécessaire

PROFIL DE L'INTERVENANT

- Est animée par un Formateur cadre de santé.

MATERIEL :

- PC portable
- Ecran
- Power point
- Paper Board

(Formation dans votre établissement possible si le nombre de stagiaires est suffisant)

TARIF DE LA FORMATION SUR DEVIS – DETAIL DANS LA CONVENTION DE FORMATION

SAS MEDICALYS FORMATION

27 Route de Cannes – 06650 OPIO

Tél : 09.80.42.18.53

@ : direction@medicalys-formation.fr

SIRET : 902 283 340 000 13

APE : 8559 A

Numéro de Déclarant d'Activité de Formation Professionnelle :

93 06 09371 06

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Certification Qualiopi N°QUA-21060103

Elaboration du document	Validation du document
Didier LECLERC SA.011 2022-1	Didier LECLERC – Président Validé le 01/02/2022